

CONSEIL COMMUNAL DES AÎNÉS « RETRAITÉS OUI ! MAIS ACTIFS ! »

CONSEIL COMMUNAL DES AÎNÉS

Issy-les-Moulineaux (92)

Fiche publiée le 14/08/2018

OBJECTIFS

Répondre aux besoins et aux aspirations. Mettre en place et mener des projets. Développer l'intergénérationnalité. Véhiculer une image positive du vieillissement. Favoriser la convivialité et le dynamisme. Inciter l'implication active des seniors.

PRATIQUE

Créer une instance participative. Communiquer sur l'action et solliciter les personnes de plus de 55 ans. Constituer un Bureau, et plusieurs groupes thématiques. Mettre en place plusieurs projets par an.

Coût : Budget prévisionnel 17 420€ pour les différents projets.



CRÉATION D'UNE INSTANCE PARTICIPATIVE

L'année Internationale des Personnes Âgées, en 1999, a donné lieu à de nombreuses manifestations sur la Ville d'Issy-les-Moulineaux. Le Centre Communal d'Action Sociale a donc mis en place des Comités de Séniors, afin de réfléchir aux problématiques du vieillissement. Au vu du succès de ces comités, la municipalité a alors décidé, en 2001, de créer un organe de démocratie locale en direction des aînés : Le Conseil Communal des Aînés (CCA). Pour être membre du CCA, il faut être Isséen, âgé de 55 ans et plus, s'inscrire sur la liste des Membres Volontaires du Conseil Communal des Aînés et accepter le règlement / fonctionnement interne du CCA.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL DES AÎNÉS

Le Conseil Communal des Aînés est constitué d'une instance dirigeante comprenant le Maire, le Maire-Adjoint délégué, un bureau regroupant le président et le vice-président élus par les membres du CCA, le responsable de l'animation Séniors, un membre d'honneur élu par ses pairs, le(s) chef(s) de projet ou son (ses) suppléant(s) et un membre du groupe de travail «communication» ainsi que des conseillers (40 maximum) et des membres d'honneur (10 maximum). Les membres du CCA sont appelés des conseillers. En fonction des orientations du CCAS, à l'initiative des conseillers, des projets sont proposés et rédigés en début d'année (janvier-février) et transmis pour validation au Maire-Adjoint délégué. Leur présentation se fait lors du séminaire de rentrée (en mars). Le bureau définit les objectifs à court, moyen et long terme. Il assure le suivi des projets. Il veille au bon fonction-

nement du CCA dans le respect du règlement. Il se réunit une fois par mois. Le chef de projet rédige et présente son avant-projet lors du séminaire de mars et constitue son équipe. Il organise et anime des réunions de travail, s'assure de la rédaction et la diffusion des comptes rendus. Il est membre du bureau. Les conseillers, lors du séminaire, choisissent et s'intègrent dans un groupe projet. Ils travaillent activement à sa mise en œuvre. Ils participent aux différentes manifestations : assemblée ordinaire, assemblée générale, séminaire, etc. Le groupe communication assure la maintenance des sites du CCA (internet et intranet), l'information interne et externe. Il apporte une aide technique à la demande. L'équipe d'animation assure la préparation des assemblées et grands rendez-vous du Conseil, une présence aux réunions de bureau une fois par mois, l'accompagnement des projets par domaine de compétence. Elle est une ressource au niveau de la communication interne et externe du CCA. Elle est le relais entre l'instance dirigeante et les services municipaux et assure la centralisation administrative. Les membres d'honneur sont invités à participer aux grands rendez-vous du Conseil, mais n'ont pas droit de vote. Ils peuvent recenser les besoins de la population Isséenne et proposer des thèmes pour des projets. Le membre d'honneur représentant son groupe au sein du bureau participe aux réunions de celui-ci. Il peut également organiser des rencontres avec l'ensemble des membres d'honneur.

FONCTIONNEMENT

Des groupes de travail sont constitués au sein du CCA pour élaborer des projets. Ce sont des commissions définies par thématiques. Elles sont créées sous la res-

ponsabilité d'un référent et avec le soutien d'un animateur. Chaque groupe de travail fonctionne indépendamment des uns des autres, au rythme de chaque projet (concertation, analyse, rédaction du projet, partenariat, budget, réalisation, évaluation) : Groupe Intergénération « Petits Peintres » ; Groupe Intergénération grands-parents et petits-enfants ; Groupe Citoyenneté ; Groupe accompagnement des élèves de 3ème en recherche de stage ; Groupe sur l'histoire des rues de la ville ; Groupe développement durable ; Groupe Communication et un Groupe des Membres d'honneur. L'année débute par des réunions de travail auxquelles sont conviés des services municipaux ou des associations locales. Ces réunions sont l'occasion d'organiser un temps dynamique de réflexion, de propositions, de débat et un temps de synthèse sur les idées énoncées avec l'ensemble des membres présents. Ainsi, il se détermine des axes majeurs de travail pour les années qui viennent. C'est donc selon le thème du projet que les partenaires sont sollicités.



Le CCA propose mensuellement des articles dans le journal local «Point d'Appui». De plus, il possède son propre site internet (<http://www.cca-issy.com/>) qu'il met à jour ponctuellement. Il utilise les moyens de communication de la ville (site internet : http://www.issy.com/vie-citoyenne/conseil-communal-des-aines/le-conseil-communal-des-aines-cca,reseaux_sociaux,etc.) et vient de créer son Facebook (<https://www.facebook.com/cca92130/>). De plus, pour chaque élaboration de projet, un plan de communication est effectué. Les conseillers ont élaboré un flyer qui communique sur leurs actions et incite les personnes âgées à devenir membre du CCA. Par ailleurs, la création du logo a permis la consécration officielle de ce conseil. Pour terminer, le CCA peut compter sur l'implication forte des élus et des services de la ville.

LE CCA ACTIF ET À L'ÉCOUTE DES HABITANTS

L'assemblée générale annuelle est l'outil le plus parlant pour évaluer les actions menées par le CCA. Elle

a pour fonction de faire un bilan des projets finalisés ou en cours. Les assemblées ordinaires ont lieu 2 fois par an et sont présidées par le Maire-Adjoint délégué. La première assemblée qui a lieu en janvier est appelée « réunion de rentrée ». Elle a pour objectifs : la présentation des nouveaux membres, la présentation des grandes orientations par l'instance dirigeante. La seconde qui a lieu en février ou mars est appelée « séminaire ». Il a pour objectifs : l'élection du Président et du Vice-Président, la présentation des projets validés par l'instance dirigeante, la constitution des groupes par projet, la mise en place du groupe communication et la présentation des membres d'honneur. Les membres du C.C.A sont convoqués nominativement par courrier. La convocation précise la date, l'heure, le lieu de la séance ainsi que l'ordre du jour. Elle est accompagnée des propositions de projets qui seront votées lors du séminaire de mars. Ce séminaire pose les difficultés et les problèmes rencontrés dans l'année mais aussi les propositions de projets émises par les commissions. Par exemple, celui de Mars 2016 s'est axé sur l'adhésion de la ville au réseau francophone VAA ainsi que sur les 15 ans du CCA. En 2015, celui-ci s'est concentré sur le PLU de la ville.

Le Conseil Communal des Aînés, au travers de ses projets et de ses différentes actions, permet à chaque membre de trouver un intérêt dans une des commissions proposées. Cet intérêt pousse les membres du CCA à rencontrer d'autres habitants mais aussi à se déplacer sur la ville. Par le biais des séminaires, le CCA se fait connaître auprès des institutions, des associations de la ville et inversement, en prend connaissance afin de proposer des projets lors des réunions de travail. Lors de ses réunions de travail, le CCA propose aux élus et aux services de la ville des projets correspondant aux attentes et aux besoins de l'ensemble de ses habitants. De nombreux projets sont reconduits chaque année. D'autres sont éphémères. Tout dépend de l'objectif donné. Cette instance a su trouver sa place au sein de la ville. D'ailleurs, un représentant du CCA est présent dans chaque conseil de quartier. Grâce à la motivation de ses membres et de l'équipe animation qui l'accompagne, elle a su se pérenniser. Cela fait maintenant 15 ans que le CCA existe.

APPEL A CONTRIBUTION

Si, comme Issy-les-Moulineaux, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part. contact@rfvaa.com